



● Évolution spatiale du site



Légende

- Bâti
- Zone d'Habitation
- Zone Agricole

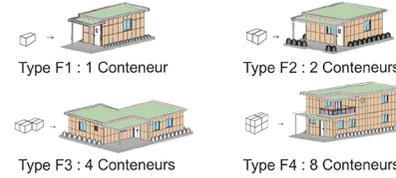


Légende

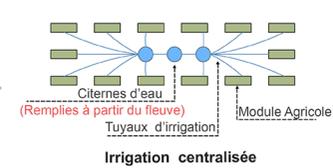
- Espaces Agricoles
- Bâti
- Rues non bitumées
- Hangars Agricoles
- Limite du Site



● Logements modulables et évolutifs



● Système d'irrigation



Légende

- Espaces Agricoles
- Espaces Mixtes (Agriculture - Logements)
- Espace Communautaire
- Logements
- Espaces de Pisciculture
- Mini-Marché



● Le Projet

MALIBOX est un projet d'aménagement urbain durable situé en périphérie de Sotuba, à Bamako, en bordure du fleuve Niger. Il vise à répondre aux besoins essentiels des habitants (logement, alimentation et loisirs). Le projet s'articule autour de quatre zones fonctionnelles. La zone résidentielle propose des habitats en conteneurs recyclés, isolés avec du Typha, avec toitures végétalisées et ventilation naturelle. La zone récréative comprend des espaces publics pour le sport, la détente et le vivre-ensemble. La zone agricole et piscicole intègre étangs, cultures aéroponiques et un corridor écologique. La zone économique accueille un marché local et des boxes commerciaux pour soutenir l'entrepreneuriat. MALIBOX incarne une vision innovante de la ville, résilient face au climat, respectueuse de l'environnement et centrée sur les besoins réels des populations.

● Contexte

La ville de Bamako, capitale du Mali, connaît depuis plusieurs décennies une croissance urbaine rapide et peu maîtrisée, alimentée par l'exode rural, la croissance démographique et l'attraction qu'exerce la ville en tant que centre économique, administratif et culturel. Face à cette pression urbaine, de larges franges de la population, notamment les ménages à faibles revenus, peinent à accéder à un logement décent, abordable et bien situé.

Dans les quartiers périphériques comme Sotuba, en bordure du fleuve Niger, les populations s'installent souvent dans des conditions précaires, en dehors de tout cadre d'aménagement, par manque d'alternatives viables. Ces zones, bien qu'habitées, manquent cruellement d'infrastructures de base (voirie, assainissement, électricité, services sociaux), ce qui compromet non seulement la qualité de vie, mais aussi les droits fondamentaux à un habitat digne.

● Anomalies architecturales

- Implantation anarchique des habitations et des zones agricoles ;
- Voirie non aménagée ;
- Berges du fleuve délaissées et non valorisées ;
- Non usage de matériaux favorisant un meilleur confort thermique.

● Anomalies sociales

- Conflits d'usage accentués par une forte pression démographique ;
- Prolifération d'activités économiques informelles le long des berges ;
- Absence d'espaces dédiés à la socialisation et à la détente.

● Anomalies environnementales

- Risque élevé d'inondation ;
- Dégradation progressive des berges du fleuve Niger et érosion des sols ;
- Pollution persistante du fleuve Niger.

● Qualités architecturales

- Logements évolutifs pour répondre aux besoins des populations vulnérables ;
- Utilisation de conteneurs maritimes recyclés comme base constructive ;
- Intégration de matériaux locaux durables : Typha, terre crue et bois ;
- Favorisation de la ventilation naturelle grâce à l'organisation des modules agricoles.

● Qualités sociales

- Création d'un espace communautaire pour encourager les interactions sociales ;
- Mise en place d'un mini-marché favorisant le partage et l'économie circulaire ;
- Requalification des espaces agricoles et piscicoles pour améliorer les rendements.

● Qualités environnementales

- Mise en place d'un système d'irrigation écologique et durable ;
- Construction d'une digue insubmersible pour prévenir les risques d'inondation
- Mise en place d'un système de gestion efficace des déchets grâce à des poubelles de tri sélectif.

